

sion. Contreirement aux droits du gouvernement, on a introduit dans la convention l'amorce du métropolitain. On engage sans tout consentement et l'Etat et la Ville de Paris.

L'orateur critique longuement la partie du projet relative au métropolitain et déclare qu'il ne votera pas la convention qui sera une cause de ruine pour le Trésor.

M. Bertheux appelle le projet au point de vue de la construction de la ligne d'Epinay à Grigny.

Le métropolitain convainc pour la ville de Paris le droit de construire le Métropolitain. Tandis que, la ligne de Courcelles aux Invalides étant de grande utilité, l'opposant se montre favorable à la convention, d'autant plus que ce raccordement n'a aucun lien avec le Métropolitain. Ce dernier, ou du moins, ce projet du Conseil municipal est à voie étroite tandis que le raccordement projeté est à voie normale. Ce raccordement s'imposera même, s'il n'y avait pas l'exposition de 1900.

M. Hurel se conclut à l'adoption du projet. (Applaudissements).

La suite de la discussion est renvoyée à samedi.

Séance demain à 2 heures. — La séance est levée à 6 h. 10.

## AU SÉNAT

### LA SÉANCE

Présidence de M. Lebot, président. La séance est ouverte à 2 h. 10.

M. Isaac dépose son rapport sur le projet relatif au régime des tabacs en Algérie.

### LE BUDGET DE 1897

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de 1897.

#### MINISTÈRE DES COLONIES

Le Sénat reprend la suite de l'examen des chapitres 24 (subvention au budget des colonies).

Sur le chapitre 24 (subventions au budget local du Congo), M. Michaud-Waddington fait observer que ces crédits considérables de 2,300,000 francs alloués à cette colonie, qui se prolonge presque jusqu'au lac Te et jusqu'au Nil, sont pour la plupart très mal employés.

Après quelques observations de M. Waddington et une réponse de M. Amédée Lebot, le chapitre 24 est adopté.

#### BUDGET DE MADAGASCAR

Le Sénat arrive au chapitre 25 (subvention au budget local de Madagascar).

M. André Lebot, ministre des colonies, à une observation de M. Drouot, répond que la subvention inscrite de 190,000 francs s'applique à toute île de Madagascar.

J'ajoute dit-il, que l'Etat français a pris possession des îlets de la reine et prélevé sur les revenus la pension à servir à cette souveraine et que, d'autre part, la suppression de l'esclavage n'a causé aucun trou.

M. Traurieux. — Est-il exact que la reine Ranavalona a été déposée et transportée à l'île de la Réunion ? Je voudrais aussi savoir si le général Gallien a pris cette mesure sans avoir consulté le gouvernement.

D'après les déclarations réitérées du gouvernement sur ces îles, l'annexion de Madagascar comme une colonie française devait renoncer à ces îlets, maintenant le gouvernement indien. Il fallait des motifs pour ce, et, d'après engagements pris et que, a-t-il été notifié dans mon rapport sur le résultat de Madagascar. Le ministre peut-il nous faire connaître ?

M. Amédée Lebot. — C'est jeudi, dans la matinée qui est parvenue à Paris la nouvelle de l'ordre du jour, que j'ai fait confirmation le soir même par un télégramme du général Lebot.

En réponse à la question de M. Traurieux je dois dire que la rapidité de la décision nous a surpris. A son arrivée, le général Gallien a bien pensé que le maintien de la reine serait illégal, pu que les îlets se sont modifiés attendait alors la suppression de la cour d'assises qu'il arrivait à considérer comme un centre de résistance à l'indépendance française.

Ensuite il a été estimé qu'il fallait éloigner la reine, tant qu'elle exerçait une influence sérieuse sur nos peuples.

Ce télégramme a été parvenu le 12 mars. Je lui ai répondu que la déposition de la reine ne paraissait pas prémature.

Je ne sais que c'est été les motifs qui ont décidé le général Gallien ; je suis obligé, pour les connaître, d'attendre le rapport qui m'adressera.

Après une réponse de M. Traurieux et une nouvelle réponse de M. Lebot, dont laquelle il déclare que la neutralité religieuse des îlets a été conservée, observée à Madagascar le chapitre 25 est adopté, ainsi que la chapitre 26.

L'occasion du chapitre 16, M. Isaac questionne le ministre au sujet du maintien de l'ordre à Madagascar. Cela démontre que l'ordre est maintenu dans l'ordre.

Le chapitre 16 a été adopté.

Le Sénat accorde le budget annexé du chemin de fer et la partie de la Réunion. Tous les chapitres de ce budget sont adoptés.

#### MINISTÈRE DU COMMERCE

Tous les chapitres du budget du commerce sont adoptés sans modification, après diverses critiques de M. Periquet au sujet du droit des postes.

M. Gedim demande une réduction de 20 à 15 cent pour le lettres de la Métropole aux colonies étrangères.

M. Delprat, son secrétaire d'Etat, directeur des postes, répond que cette réduction ne peut être consentie que si le congrès l'autorise.

Ce chapitre 16 a été adopté.

Sur le chapitre 16, le personnel des postes et télégraphes M. Arzel brevet dépose un projet de révision tenant à assurer la situation d'au moins qui ne sont entrer dans l'administration ou qui après avoir fait leur service militaire à celle des agents qui étaient entrés dans l'administration avant le service militaire.

M. Matter combat cette motion qui est rejetée.

Les articles 1 à 11 sont adoptés.

Le relèvement de 5,000 fr. de mandat par M. Leydet sur le chapitre 12 comme protestation contre les diverses charges que l'administration a imposées aux communes, notamment pour les frais de transport de dépêches est le cas que combatte par le gouvernement, adopté par 191 voix contre 58.

Le chapitre 12 est voté avec cette réduction. Les chapitres 13 à 30 sont votés.

Le Sénat adopte aussi, sans modification, les deux budgets annexes des postes et télégraphes.

La séance est levée à 6 h. 45.

## CHRONIQUE THÉÂTRALE LE TANNHAUSER

La direction du théâtre municipal nous convia, hier soir, à la première représentation à Lille du « Tannhauser », opéra en 3 actes, chant et musique de Richard Wagner. Cet ouvrage, représenté pour la première fois sur le théâtre d'opéra, le 21 octobre 1861, a été à son apparition un tel enthousiasme que Wagner, le soir même de cette pièce, fut rappelé après chaque acte et qu'une ovation des plus sympathiques lui fut réservée.

Plus tard, en mars 1861, lorsque l'Académie nationale de musique représentait cet opéra l'accueil fut pas identique. Le parterre fut une fois serrée qu'après trois représentations, on remua « Tannhauser ». L'opéra fut ensuite repris au Grand Opéra ; et depuis, dans presque toutes les grandes villes de province.

Succès et succès accueillirent cet ouvrage qui a, en réalité, fait un peu trop de bruit. Le livret est certainement de beaucoup inférieur aux autres livrets de Wagner ; nous allons du reste, essayer de tracer les grandes lignes de la légende de « Tannhauser ».

1<sup>er</sup> acte. — Au lever du rideau, nous nous trouvons avec le héros de la pièce, le Vénusberg. Le chevalier poste Tannhauser, a saisi la lance et prend aux flots de la deesse de l'amour, la souveraine maîtresse de ces lieux enchantés. Il a tout quindi pour obéir à la folie des sens. Après avoir tiré la lance de son épée, il a déchiré la montagne maudite qui lui a fait une blessure au bras. La belle Venus, déploye tout-à-fait ses séductions pour le retenir. En vain, les bacchantes usent d'artifices irrésistibles et s'efforcent, par une danse suggestive et échevelée, de réveiller les sens du chevalier.

Il invoque la vierge et aussi, un miracle accomplit. Les merveilles du Vénusberg disparaissent. Notre heros se retrouve dans la campagne fraîche et riante comprenant qu'il peut vivre encore et se racheter de la malédiction. Il tombe à genoux, reconnaissant de se voir délivré. Dans le lointain, on entend les pélérins célébrant un carême : La rédemption du péché. L'arrivée de l'ingrave, chassé avec les pénitents, complice de Tannhauser, met fin à cette scène de répit.

2<sup>me</sup> acte. — Au lever du rideau, nous nous trouvons avec le héros de la pièce, le Vénusberg. Le chevalier poste Tannhauser, a saisi la lance et prend aux flots de la deesse de l'amour, la souveraine maîtresse de ces lieux enchantés. Il a tout quindi pour obéir à la folie des sens. Après avoir tiré la lance de son épée, il a déchiré la montagne maudite qui lui a fait une blessure au bras. La belle Venus, déploye tout-à-fait ses séductions pour le retenir. En vain, les bacchantes usent d'artifices irrésistibles et s'efforcent, par une danse suggestive et échevelée, de réveiller les sens du chevalier.

Il invoque la vierge et aussi, un miracle accomplit. Les merveilles du Vénusberg disparaissent. Notre heros se retrouve dans la campagne fraîche et riante comprenant qu'il peut vivre encore et se racheter de la malédiction. Il tombe à genoux, reconnaissant de se voir délivré. Dans le lointain, on entend les pélérins célébrant un carême : La rédemption du péché. L'arrivée de l'ingrave, chassé avec les pénitents, complice de Tannhauser, met fin à cette scène de répit.

3<sup>me</sup> acte. — Au lever du rideau, nous nous trouvons avec le héros de la pièce, le Vénusberg. Le chevalier poste Tannhauser, a saisi la lance et prend aux flots de la deesse de l'amour, la souveraine maîtresse de ces lieux enchantés. Il a tout quindi pour obéir à la folie des sens. Après avoir tiré la lance de son épée, il a déchiré la montagne maudite qui lui a fait une blessure au bras. La belle Venus, déploye tout-à-fait ses séductions pour le retenir. En vain, les bacchantes usent d'artifices irrésistibles et s'efforcent, par une danse suggestive et échevelée, de réveiller les sens du chevalier.

Il invoque la vierge et aussi, un miracle accomplit. Les merveilles du Vénusberg disparaissent. Notre heros se retrouve dans la campagne fraîche et riante comprenant qu'il peut vivre encore et se racheter de la malédiction. Il tombe à genoux, reconnaissant de se voir délivré. Dans le lointain, on entend les pélérins célébrant un carême : La rédemption du péché. L'arrivée de l'ingrave, chassé avec les pénitents, complice de Tannhauser, met fin à cette scène de répit.

4<sup>me</sup> acte. — Au lever du rideau, nous nous trouvons avec le héros de la pièce, le Vénusberg. Le chevalier poste Tannhauser, a saisi la lance et prend aux flots de la deesse de l'amour, la souveraine maîtresse de ces lieux enchantés. Il a tout quindi pour obéir à la folie des sens. Après avoir tiré la lance de son épée, il a déchiré la montagne maudite qui lui a fait une blessure au bras. La belle Venus, déploye tout-à-fait ses séductions pour le retenir. En vain, les bacchantes usent d'artifices irrésistibles et s'efforcent, par une danse suggestive et échevelée, de réveiller les sens du chevalier.

Il invoque la vierge et aussi, un miracle accomplit. Les merveilles du Vénusberg disparaissent. Notre heros se retrouve dans la campagne fraîche et riante comprenant qu'il peut vivre encore et se racheter de la malédiction. Il tombe à genoux, reconnaissant de se voir délivré. Dans le lointain, on entend les pélérins célébrant un carême : La rédemption du péché. L'arrivée de l'ingrave, chassé avec les pénitents, complice de Tannhauser, met fin à cette scène de répit.

5<sup>me</sup> acte. — Au lever du rideau, nous nous trouvons avec le héros de la pièce, le Vénusberg. Le chevalier poste Tannhauser, a saisi la lance et prend aux flots de la deesse de l'amour, la souveraine maîtresse de ces lieux enchantés. Il a tout quindi pour obéir à la folie des sens. Après avoir tiré la lance de son épée, il a déchiré la montagne maudite qui lui a fait une blessure au bras. La belle Venus, déploye tout-à-fait ses séductions pour le retenir. En vain, les bacchantes usent d'artifices irrésistibles et s'efforcent, par une danse suggestive et échevelée, de réveiller les sens du chevalier.

Il invoque la vierge et aussi, un miracle accomplit. Les merveilles du Vénusberg disparaissent. Notre heros se retrouve dans la campagne fraîche et riante comprenant qu'il peut vivre encore et se racheter de la malédiction. Il tombe à genoux, reconnaissant de se voir délivré. Dans le lointain, on entend les pélérins célébrant un carême : La rédemption du péché. L'arrivée de l'ingrave, chassé avec les pénitents, complice de Tannhauser, met fin à cette scène de répit.

6<sup>me</sup> acte. — Au lever du rideau, nous nous trouvons avec le héros de la pièce, le Vénusberg. Le chevalier poste Tannhauser, a saisi la lance et prend aux flots de la deesse de l'amour, la souveraine maîtresse de ces lieux enchantés. Il a tout quindi pour obéir à la folie des sens. Après avoir tiré la lance de son épée, il a déchiré la montagne maudite qui lui a fait une blessure au bras. La belle Venus, déploye tout-à-fait ses séductions pour le retenir. En vain, les bacchantes usent d'artifices irrésistibles et s'efforcent, par une danse suggestive et échevelée, de réveiller les sens du chevalier.

Il invoque la vierge et aussi, un miracle accomplit. Les merveilles du Vénusberg disparaissent. Notre heros se retrouve dans la campagne fraîche et riante comprenant qu'il peut vivre encore et se racheter de la malédiction. Il tombe à genoux, reconnaissant de se voir délivré. Dans le lointain, on entend les pélérins célébrant un carême : La rédemption du péché. L'arrivée de l'ingrave, chassé avec les pénitents, complice de Tannhauser, met fin à cette scène de répit.

7<sup>me</sup> acte. — Au lever du rideau, nous nous trouvons avec le héros de la pièce, le Vénusberg. Le chevalier poste Tannhauser, a saisi la lance et prend aux flots de la deesse de l'amour, la souveraine maîtresse de ces lieux enchantés. Il a tout quindi pour obéir à la folie des sens. Après avoir tiré la lance de son épée, il a déchiré la montagne maudite qui lui a fait une blessure au bras. La belle Venus, déploye tout-à-fait ses séductions pour le retenir. En vain, les bacchantes usent d'artifices irrésistibles et s'efforcent, par une danse suggestive et échevelée, de réveiller les sens du chevalier.

Il invoque la vierge et aussi, un miracle accomplit. Les merveilles du Vénusberg disparaissent. Notre heros se retrouve dans la campagne fraîche et riante comprenant qu'il peut vivre encore et se racheter de la malédiction. Il tombe à genoux, reconnaissant de se voir délivré. Dans le lointain, on entend les pélérins célébrant un carême : La rédemption du péché. L'arrivée de l'ingrave, chassé avec les pénitents, complice de Tannhauser, met fin à cette scène de répit.

8<sup>me</sup> acte. — Au lever du rideau, nous nous trouvons avec le héros de la pièce, le Vénusberg. Le chevalier poste Tannhauser, a saisi la lance et prend aux flots de la deesse de l'amour, la souveraine maîtresse de ces lieux enchantés. Il a tout quindi pour obéir à la folie des sens. Après avoir tiré la lance de son épée, il a déchiré la montagne maudite qui lui a fait une blessure au bras. La belle Venus, déploye tout-à-fait ses séductions pour le retenir. En vain, les bacchantes usent d'artifices irrésistibles et s'efforcent, par une danse suggestive et échevelée, de réveiller les sens du chevalier.

Il invoque la vierge et aussi, un miracle accomplit. Les merveilles du Vénusberg disparaissent. Notre heros se retrouve dans la campagne fraîche et riante comprenant qu'il peut vivre encore et se racheter de la malédiction. Il tombe à genoux, reconnaissant de se voir délivré. Dans le lointain, on entend les pélérins célébrant un carême : La rédemption du péché. L'arrivée de l'ingrave, chassé avec les pénitents, complice de Tannhauser, met fin à cette scène de répit.

9<sup>me</sup> acte. — Au lever du rideau, nous nous trouvons avec le héros de la pièce, le Vénusberg. Le chevalier poste Tannhauser, a saisi la lance et prend aux flots de la deesse de l'amour, la souveraine maîtresse de ces lieux enchantés. Il a tout quindi pour obéir à la folie des sens. Après avoir tiré la lance de son épée, il a déchiré la montagne maudite qui lui a fait une blessure au bras. La belle Venus, déploye tout-à-fait ses séductions pour le retenir. En vain, les bacchantes usent d'artifices irrésistibles et s'efforcent, par une danse suggestive et échevelée, de réveiller les sens du chevalier.

Il invoque la vierge et aussi, un miracle accomplit. Les merveilles du Vénusberg disparaissent. Notre heros se retrouve dans la campagne fraîche et riante comprenant qu'il peut vivre encore et se racheter de la malédiction. Il tombe à genoux, reconnaissant de se voir délivré. Dans le lointain, on entend les pélérins célébrant un carême : La rédemption du péché. L'arrivée de l'ingrave, chassé avec les pénitents, complice de Tannhauser, met fin à cette scène de répit.

10<sup>me</sup> acte. — Au lever du rideau, nous nous trouvons avec le héros de la pièce, le Vénusberg. Le chevalier poste Tannhauser, a saisi la lance et prend aux flots de la deesse de l'amour, la souveraine maîtresse de ces lieux enchantés. Il a tout quindi pour obéir à la folie des sens. Après avoir tiré la lance de son épée, il a déchiré la montagne maudite qui lui a fait une blessure au bras. La belle Venus, déploye tout-à-fait ses séductions pour le retenir. En vain, les bacchantes usent d'artifices irrésistibles et s'efforcent, par une danse suggestive et échevelée, de réveiller les sens du chevalier.

Il invoque la vierge et aussi, un miracle accomplit. Les merveilles du Vénusberg disparaissent. Notre heros se retrouve dans la campagne fraîche et riante comprenant qu'il peut vivre encore et se racheter de la malédiction. Il tombe à genoux, reconnaissant de se voir délivré. Dans le lointain, on entend les pélérins célébrant un carême : La rédemption du péché. L'arrivée de l'ingrave, chassé avec les pénitents, complice de Tannhauser, met fin à cette scène de répit.

11<sup>me</sup> acte. — Au lever du rideau, nous nous trouvons avec le héros de la pièce, le Vénusberg. Le chevalier poste Tannhauser, a saisi la lance et prend aux flots de la deesse de l'amour, la souveraine maîtresse de ces lieux enchantés. Il a tout quindi pour obéir à la folie des sens. Après avoir tiré la lance de son épée, il a déchiré la montagne maudite qui lui a fait une blessure au bras. La belle Venus, déploye tout-à-fait ses séductions pour le retenir. En vain, les bacchantes usent d'artifices irrésistibles et s'efforcent, par une danse suggestive et échevelée, de réveiller les sens du chevalier.